



Association des Usagers du Port d'Ars en Ré

DECEMBRE 2017 N° 37



Chers amis de l'AUPAR

La saison est passée et nous avons hiverné les bateaux mais l'activité continue et particulièrement auprès des autorités pour essayer de faire avancer les dragages, l'envasement des bassins et du chenal nous préoccupe. Nous avons expédié une lettre dans ce sens au Préfet et des copies au Département et à la CDC mais à ce jour nous n'avons pas eu de réponse !

Voici ce que nous avons écrit :

Monsieur le Préfet,

Nous vous adressons ce courrier pour attirer votre attention sur la situation des envasements du port d'Ars en Ré et de son chenal d'accès.

Les deux bassins sont envasés à un point très important qui commence à gêner les usagers, le chenal du Curé devient difficilement exploitable alors qu'il pourrait se créer des places qui manquent cruellement (environ 450 demandes en liste d'attente pour une place de port), le chenal d'accès depuis le banc du Bucheron jusqu'à l'entrée du port devient dangereux avec de nombreux échouages, on ne peut plus se fier aux balises du chenal qui ont été déplacées au gré des bosses qui se sont créées et le cap de 232 degrés de l'axe ne peut plus être tenu d'une manière fiable, il faut zigzaguer entre les bouées et surtout ne pas s'en approcher pour éviter un échouage.

Le nombre d'escales se réduit régulièrement en raison de la difficulté d'accéder au port d'Ars, nous avons récemment déséchoué un voilier de 10 m avec un tirant d'eau de 1,30 m une heure avant la pleine mer à 15 m des bouées, le skipper après être remis à flot a fait demi tour !

C'est un problème récurrent que nous exposons dans de nombreuses instances, au conseil portuaire, au CLUPP, à la CDC mais nous devons constater qu'il n'avance pas et ce depuis plusieurs années.

La municipalité d'Ars fait des efforts mais ce n'est pas suffisant, en effet si la municipalité est en charge des bassins, l'accès du chenal serait de la responsabilité du département.

La CDC drague 5000 m³ par an dans le chenal mais n'est pas autorisée à évacuer le sable et les vases qui doivent être déposés sur les cotés, ce qui ne sert à rien, les marées de chargeant de les redéposer dans le chenal.

Nous devons constater une grogne importante chez les usagers du port face à cet état de fait, même si nos marins sont des gens responsables et patients, il faudrait qu'on puisse voir des actes pour sortir de cette situation et les rassurer sur la possibilité pérenne de naviguer sereinement

Nous vous demandons d'envisager **une opération de grande envergure** pour draguer et évacuer ces dépôts de vase et de sable et nous rendre les hauteurs d'eau habituelles, plus nous attendrons plus la quantité de sédiments sera importante et plus le coût sera élevé.

Il faudra ensuite faire un entretien régulier des fonds afin de maintenir la profondeur des bassins et du chenal.

Nous avons fait des photos aériennes de l'état du chenal et nous nous proposons de vous les communiquer et de vous expliquer en détail l'état actuel des fonds marins et des problèmes que nous rencontrons quotidiennement.

Merci de bien vouloir nous **fixer un rendez vous** afin que nous puissions **exposer la position des usagers du port** ou de nous communiquer les coordonnées de la personne en charge afin que nous avancions dans ce problème qui dure depuis trop longtemps.

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, toutes nos salutations.

Nous savons que notre lettre est bien arrivée et qu'elle se « promène » dans des administrations mais nous n'avons aucun retour officiel. Nous sommes appuyés dans notre action par les autres Associations concernées, le CNAR, l'UNAN CM et nous espérons que nous arriverons à quelque chose, il faut maintenir la pression !

Jean Luc BENARD et le Conseil d'administration.

A.U.P.A.R. – Boite Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré

Association déclarée selon la loi du 1er juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989

LES PREVISIONS DE SORTIES ET ACTIVITES DE L'AUPAR

Comme vous le verrez dans notre annuaire des marées, nous avons prévu deux « Banc du Bucheron » comme d'habitude et nous essaierons à nouveau de faire une sortie sur Rochefort mais cette fois en une seule marée avec un départ le matin, journée en mer, et une arrivée à la marée du soir, espérons que cette fois nous aurons la météo avec nous !

Voici ce qui s'est dit au CONSEIL PORTUAIRE du 07 décembre 2017 :

« Unaniment, les membres du CP présents : AUPAR, CLUPP, CNAR se sont déclarés prêts à organiser des actions envers les autorités avec les plaisanciers pour que ces opérations de dragage qui conditionnent l'avenir du port de plaisance d'Ars puissent être effectuées conformément aux obligations. Actuellement, naviguer dans le chenal sans toucher le fond **est difficile**. Il a été suggéré la pose de perches dans le chenal du Fier pour matérialiser les bosses présentes et éviter les échouements. Cette proposition a été retenue par la Mairie et elles seront posées **avant l'été**.

L'examen des fréquentations confirme hélas une baisse de 26 % des escales due au risque de navigation dans le chenal du Fier. Nous avons signalé que le prix des emplacements au port de St Denis d'Oléron (de même à La Rochelle) était moins élevé qu'à Ars !

Tarifs 2018 : Ils seront augmentés de 3% an pour prendre en compte essentiellement de la hausse **des TOM (Taxes Ordures Ménagères) désormais calculées sur la taxe foncière et qui s'ajoutent aux coûts sur la pesée embarquée.** »

ACTUALITE ASSOCIATION

On aura souffert cette année pour faire notre annuaire, un certain nombre d'annonceurs nous ont abandonné, il a fallu boucher les trous, c'est pour cela que vous verrez cette année les plans des bassins du port et les zones de navigation dans le Fier, mais ça peut être intéressant pour nos navigateurs !

Dans les années 2000 notre trésorier, Pierre Moreau, avait développé gracieusement un logiciel de gestion des membres et reçus fiscaux sous Access mais celui ci étant devenu obsolète il a été réécrit cette fois sous Excel en intégrant la communication interne, ainsi en dehors des annuaires vous recevrez tous les documents et informations par mails, c'est le progrès ! Pierre, après des années de tenue du poste, a passé la main à Frédéric Taddei pour assumer le rôle de Trésorier, merci à Pierre pour tout le boulot fourni et pour le travail informatique qui va bien nous aider à l'avenir, et bon courage à Frédéric.

BONNES FETES A TOUS ET A BIENTOT SUR LES PONTONS



Une jolie chasse du bassin de la Prée, amarrez bien vos bateaux !

A.U.P.A.R. – Boite Postale N°22 - 17590 Ars-en-Ré

Association déclarée selon la loi du 1er juillet 1920 – N°22 – Publiée au J.O. de la république française N°22 du 31 mai 1989